

Date de la
convocation : 24/06/2022

Séance du 09 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le neuf juillet à neuf heures, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle des fêtes de Nérondes, sous la présidence de monsieur Serge MECHIN.

Délibération n°1041/2022
Objet : compte rendu du
précédent comité syndical

Présents à la séance : 54
Membres en exercice : 52
Votants : 49

ETAIENT PRESENTS :

Pour le conseil départemental : M. MECHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés : M. DUMAREST (délégué titulaire des Trois Provinces avec le pouvoir de M. GUIBLIN) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire des Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry avec le pouvoir de M. HURABIELLE) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. GILBERT (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du pays de Nérondes) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme MENARD (déléguée suppléante d'Argenvières) ; Mme VINCENT (déléguée suppléante d'Augy sur Aubois) ; M. SERVOIS (délégué titulaire de Beffes) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes avec le pouvoir de Mme GRESSIN) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. CHATEAU (délégué suppléant des Bertranges) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. PENARD (délégué titulaire de Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; M. LAIGNEL (déléguée titulaire de Croisy) ; Mme JEGOU (déléguée titulaire de Flavigny) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléant de Garigny) ; Mme CATHELAIN (déléguée suppléante de Givardon) ; M. DUCASTEL (délégué titulaire de La Guerche sur l'Aubois avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; M. CAQUINEAU (délégué titulaire de Mornay sur Allier) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante de Mornay sur Allier) ; M. BABONNAUD (délégué titulaire de Nérondes) ; M. MILLEPIEDS (délégué titulaire de Neuilly en Dun) ; Mme MONTOILLE (déléguée titulaire de Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué titulaire d'Ourouer les Bourdelins) ; Mme BLANCHE-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précy) ; M. THELLIER (délégué suppléant de Sagonne) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. DUMAREST (délégué suppléant de Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire de Sévry) ; M. MECHIN (délégué titulaire de Tarteron) ; Mme HANNEQUART (déléguée titulaire de Véreaux) ; Mme BECQ-GIRAUDON (déléguée suppléante de Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

ETAIENT PRESENTS NON-VOTANTS : M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; Mme LEROY (déléguée suppléant de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante de Mornay sur Allier) ; Mme BECQ-GIRAUDON (déléguée suppléante de Véreaux) ; M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val

de Loire) ; M. COURTILAT (directeur du Pays).

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire des Trois Provinces) ; M. WILLEME (délégué suppléant des Trois Provinces et délégué titulaire de Chaumont) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des Portes du Berry) ; Mme AUTIER (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise et délégué suppléant de Herry) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme SAVARY (déléguée suppléante d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; Mme SERGEANT (déléguée suppléante de Bengy sur Craon) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. CHARRIER (délégué titulaire de Givardon) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante de Mornay Berry) ; M. MAURICE (délégué suppléant de Neuvy le Barrois) ; Mme CAMUS (déléguée titulaire de Sagonne) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins).

N°1041/2022 : COMPTE RENDU DU PRECEDENT COMITE SYNDICAL

Après en avoir délibéré, le comité syndical, approuve à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du 02 avril 2022.

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 11 JUIL. 2022

Le président,
Serge MECHIN



La sous-Préfecture

12 JUIL. 2022



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :

et de la publication le : 11 JUIL. 2022
A La Guerche sur l'Aubois le
Le président,



Date de la
convocation : 24/06/2022

Séance du 09 juillet 2022

Délibération n°1042/2022
Objet : plan de
financement de la mission
de soutien LEADER 2023-
2027

L'an deux mil vingt-deux, le neuf juillet à neuf heures, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle des fêtes de Nérondes, sous la présidence de monsieur Serge MECHIN.

Présents à la séance : 54
Membres en exercice : 52
Votants : 49

ETAIENT PRESENTS :

Pour le conseil départemental : M. MECHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés : M. DUMAREST (délégué titulaire des Trois Provinces avec le pouvoir de M. GUIBLIN) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire des Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry avec le pouvoir de M. HURABIELLE) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. GILBERT (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du pays de Nérondes) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme MENARD (déléguée suppléante d'Argenvières) ; Mme VINCENT (déléguée suppléante d'Augy sur Aubois) ; M. SERVOIS (délégué titulaire de Beffes) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes avec le pouvoir de Mme GRESSIN) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. CHATEAU (délégué suppléant des Bertranges) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. PENARD (délégué titulaire de Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; M. LAIGNEL (déléguée titulaire de Croisy) ; Mme JEGOU (déléguée titulaire de Flavigny) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléant de Garigny) ; Mme CATHELAIN (déléguée suppléante de Givardon) ; M. DUCASTEL (délégué titulaire de La Guerche sur l'Aubois avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; M. CAQUINEAU (délégué titulaire de Mornay sur Allier) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante de Mornay sur Allier) ; M. BABONNAUD (délégué titulaire de Nérondes) ; M. MILLEPIEDS (délégué titulaire de Neuilly en Dun) ; Mme MONTOILLE (déléguée titulaire de Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué titulaire d'Ourouer les Bourdelins) ; Mme BLANCHE-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précy) ; M. THELLIER (délégué suppléant de Sagonne) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. DUMAREST (délégué suppléant de Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire de Sévry) ; M. MECHIN (délégué titulaire de Torteron) ; Mme HANNEQUART (déléguée titulaire de Véreaux) ; Mme BECQ-GIRAUDON (déléguée suppléante de Véreaux) .

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

ETAIENT PRESENTS NON-VOTANTS : M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; Mme LEROY (déléguée suppléant de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante de Mornay sur Allier) ; Mme BECQ-GIRAUDON (déléguée suppléante de Véreaux) ; M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val

de Loire) ; M. COURTILAT (directeur du Pays).

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire des Trois Provinces) ; M. WILLEME (délégué suppléant des Trois Provinces et délégué titulaire de Chaumont) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des Portes du Berry) ; Mme AUTIER (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise et délégué suppléant de Herry) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme SAVARY (déléguée suppléante d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; Mme SERGEANT (déléguée suppléante de Bengy sur Craon) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. CHARRIER (délégué titulaire de Givardon) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante de Mornay Berry) ; M. MAURICE (délégué suppléant de Neuvy le Barrois) ; Mme CAMUS (déléguée titulaire de Sagonne) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins).

N°1042/2022 : PLAN DE FINANCEMENT DE LA MISSION DE SOUTIEN LEADER 2023-2027

Vu les délibérations n°1014/2022, n°1015/2022 et n°1040/2022 du comité syndical en
Vu la délibération de la commission permanente régionale CPR n°22.04.31.22 en date du 08/04/2022

Vu le résultat de la consultation des entreprises

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 05/05/2022

Le comité syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'adopter le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Honoraires d'un consultant (STRATEAL)	24 300 €	Subvention LEADER	19 440,00 €
Frais d'insertion (Groupe Moniteur)	804,46 €	Autofinancement	5 664,46 €
Total	25 104,46 € TTC	Total	25 104,46 €

- de mandater le président pour solliciter l'aide du FEADER au titre de la sous-mesure 19.1 du PDR Centre-Val de Loire, et d'engager toutes les actions nécessaires à l'exécution de ladite mission.

- de valider un autofinancement par le Pays Loire Val d'Aubois et par le Pays Sancerre Sologne dont le montant sera partagé à hauteur de 50% respectivement.

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 11 JUL. 2022

Le président
Serge MECHIN



Deposé
à la sous-Préfecture

le 12 JUL. 2022



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :

et de la publication le :
A La Guerche sur l'Aubois le 11 JUL. 2022

Le président



Date de la
convocation : 24/06/2022

Séance du 09 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le neuf juillet à neuf heures, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle des fêtes de Nérondes, sous la présidence de monsieur Serge MECHIN.

Délibération n°1043/2022

Objet : consultation
juridique pour la création
d'un office de tourisme

Présents à la séance : 54

Membres en exercice : 52

Votants : 49

ETAIENT PRESENTS :

Pour le conseil départemental : M. MECHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés : M. DUMAREST (délégué titulaire des Trois Provinces avec le pouvoir de M. GUIBLIN) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire des Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry avec le pouvoir de M. HURABIELLE) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. GILBERT (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du pays de Nérondes) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme MENARD (déléguée suppléante d'Argenvières) ; Mme VINCENT (déléguée suppléante d'Augy sur Aubois) ; M. SERVOIS (délégué titulaire de Beffes) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes avec le pouvoir de Mme GRESSIN) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. CHATEAU (délégué suppléant des Bertranges) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. PENARD (délégué titulaire de Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; M. LAIGNEL (déléguée titulaire de Croisy) ; Mme JEGOU (déléguée titulaire de Flavigny) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléant de Garigny) ; Mme CATHELAIN (déléguée suppléante de Givardon) ; M. DUCASTEL (délégué titulaire de La Guerche sur l'Aubois avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; M. CAQUINEAU (délégué titulaire de Mornay sur Allier) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante de Mornay sur Allier) ; M. BABONNAUD (délégué titulaire de Nérondes) ; M. MILLEPIEDS (délégué titulaire de Neuilly en Dun) ; Mme MONTOLLE (déléguée titulaire de Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué titulaire d'Ourouer les Bourdelins) ; Mme BLANCHE-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précy) ; M. THELLIER (délégué suppléant de Sagonne) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. DUMAREST (délégué suppléant de Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire de Sévry) ; M. MECHIN (délégué titulaire de Torteron) ; Mme HANNEQUART (déléguée titulaire de Véreaux) ; Mme BECQ-GIRAUDON (déléguée suppléante de Véreaux) .

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

ETAIENT PRESENTS NON-VOTANTS : M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; Mme LEROY (déléguée suppléant de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante de Mornay sur Allier) ; Mme BECQ-GIRAUDON (déléguée suppléante de Véreaux) ; M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val

de Loire) ; M. COURTILAT (directeur du Pays).

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire des Trois Provinces) ; M. WILLEME (délégué suppléant des Trois Provinces et délégué titulaire de Chaumont) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des Portes du Berry) ; Mme AUTIER (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise et délégué suppléant de Herry) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme SAVARY (déléguée suppléante d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; Mme SERGEANT (déléguée suppléante de Bengy sur Craon) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. CHARRIER (délégué titulaire de Givardon) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante de Mornay Berry) ; M. MAURICE (délégué suppléant de Neuvy le Barrois) ; Mme CAMUS (déléguée titulaire de Sagonne) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins).

N°1043/2022 : CONSULTATION JURIDIQUE POUR LA CREATION D'UN OFFICE DE TOURISME

Vu les statuts de l'établissement

Vu les délibérations n°1012/2022 et n°1033/2022

Vu le résultat de la consultation des entreprises

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 10/06/2022

Le comité syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de réaliser une consultation juridique pour la création d'un office de tourisme.
- d'adopter le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Honoraires d'un consultant (ADALTYs)	12 720,00 €	Subvention LEADER	10 176,00 €
		Autofinancement	2 544,00 €
Total	12 720,00 € TTC	Total	12 720,00 €

- de mandater le président pour solliciter l'aide du FEADER au titre de la mesure 19.2 du Programme de Développement Rural Centre-Val de Loire 2014-2022, dans le cadre du dispositif LEADER Berry Val de Loire, et, engager toutes les actions nécessaires à l'exécution de ladite mission.

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 11 JUL. 2022

Le président,
Serge MECHIN



Deposé
à la sous-Préfecture

le 12 JUL. 2022



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :
et de la publication le 11 JUL. 2022
A La Guerche sur l'Aubois
Le président,



Date de la
convocation : 24/06/2022

Séance du 09 juillet 2022

Délibération n°1044/2022

Objet : achat et
équipement d'un véhicule
pour l'organisation d'un
accueil touristique « hors
les murs »

L'an deux mil vingt-deux, le neuf juillet à neuf heures, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle des fêtes de Nérondes, sous la présidence de monsieur Serge MECHIN.

Présents à la séance : 54

Membres en exercice : 52

Votants : 49

ETAIENT PRESENTS :

Pour le conseil départemental : M. MECHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés : M. DUMAREST (délégué titulaire des Trois Provinces avec le pouvoir de M. GUIBLIN) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire des Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry avec le pouvoir de M. HURABIELLE) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. GILBERT (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du pays de Nérondes) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme MENARD (déléguée suppléante d'Argenvières) ; Mme VINCENT (déléguée suppléante d'Augy sur Aubois) ; M. SERVOIS (délégué titulaire de Beffes) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes avec le pouvoir de Mme GRESSIN) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. CHATEAU (délégué suppléant des Bertranges) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. PENARD (délégué titulaire de Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; M. LAIGNEL (déléguée titulaire de Croisy) ; Mme JEGOU (déléguée titulaire de Flavigny) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléant de Garigny) ; Mme CATHELAIN (déléguée suppléante de Givardon) ; M. DUCASTEL (délégué titulaire de La Guerche sur l'Aubois avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; M. CAQUINEAU (délégué titulaire de Mornay sur Allier) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante de Mornay sur Allier) ; M. BABONNAUD (délégué titulaire de Nérondes) ; M. MILLEPIEDS (délégué titulaire de Neuilly en Dun) ; Mme MONTAILLE (déléguée titulaire de Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué titulaire d'Ourouer les Bourdelins) ; Mme BLANCHE-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précy) ; M. THELLIER (délégué suppléant de Sagonne) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. DUMAREST (délégué suppléant de Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire de Sévry) ; M. MECHIN (délégué titulaire de Torton) ; Mme HANNEQUART (déléguée titulaire de Véreaux) ; Mme BECQ-GIRAUDON (déléguée suppléante de Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

ETAIENT PRESENTS NON-VOTANTS : M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; Mme LEROY (déléguée suppléant de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante de Mornay sur Allier) ; Mme BECQ-GIRAUDON (déléguée suppléante de Véreaux) ; M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val

de Loire) ; M. COURTILAT (directeur du Pays).

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire des Trois Provinces) ; M. WILLEME (délégué suppléant des Trois Provinces et délégué titulaire de Chaumont) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des Portes du Berry) ; Mme AUTIER (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise et délégué suppléant de Herry) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme SAVARY (déléguée suppléante d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; Mme SERGEANT (déléguée suppléante de Bengy sur Craon) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. CHARRIER (délégué titulaire de Givardon) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante de Mornay Berry) ; M. MAURICE (délégué suppléant de Neuvy le Barrois) ; Mme CAMUS (déléguée titulaire de Sagonne) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins).

N°1044/2022 : ACHAT ET EQUIPEMENT D'UN VEHICULE POUR L'ORGANISATION D'UN ACCUEIL TOURISTIQUE « HORS LES MURS »

Vu les statuts de l'établissement

Vu les délibérations n°1012/2022 et n°1033/2022

Vu le résultat de la consultation des entreprises

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 10/06/2022

Le comité syndical, après en avoir délibéré, décide à la majorité moins 4 abstentions :

- d'acheter et d'équiper un véhicule en vue de l'organisation d'un accueil touristique « hors les murs ».

- d'adopter le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant HT	TTC	Recettes	
Achat d'un véhicule	24 575,40 €	29 490,48 €	Subvention LEADER	22 010,98 € *
Covering	2 000,00 €	2 400,00 €	Autofinancement	11 005,50 €
Mobiliers d'accueil	938,33 €	1 126,00 €		
Total	27 513,73 €	33 016,48 €	Total	33 016,48 €

- de mandater le président pour solliciter l'aide du FEADER au titre de la mesure 19.2 du Programme de Développement Rural Centre-Val de Loire 2014-2022, dans le cadre du dispositif LEADER Berry Val de Loire, et, engager toutes les actions nécessaires à l'exécution de ladite opération.

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 11 JUL. 2022

Le président,
Serge MECHIN



Déposé
à la sous-Préfecture

le : 12 JUL. 2022



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :

et de la publication le : 11 JUL. 2022
A La Guerche sur l'Aubois

Le président



Date de la
convocation : 24/06/2022

Séance du 09 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le neuf juillet à neuf heures, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle des fêtes de Nérondes, sous la présidence de monsieur Serge MECHIN.

Délibération n°1045/2021
Objet : mise en place du
télétravail

Présents à la séance : 54
Membres en exercice : 52
Votants : 49

ETAIENT PRESENTS :

Pour le conseil départemental : M. MECHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés : M. DUMAREST (délégué titulaire des Trois Provinces avec le pouvoir de M. GUIBLIN) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire des Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry avec le pouvoir de M. HURABIELLE) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. GILBERT (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du pays de Nérondes) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme MENARD (déléguée suppléante d'Argenvières) ; Mme VINCENT (déléguée suppléante d'Augy sur Aubois) ; M. SERVOIS (délégué titulaire de Beffes) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes avec le pouvoir de Mme GRESSIN) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. CHATEAU (délégué suppléant des Bertranges) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. PENARD (délégué titulaire de Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; M. LAIGNEL (déléguée titulaire de Croisy) ; Mme JEGOU (déléguée titulaire de Flavigny) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléant de Garigny) ; Mme CATHELAIN (déléguée suppléante de Givardon) ; M. DUCASTEL (délégué titulaire de La Guerche sur l'Aubois avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; M. CAQUINEAU (délégué titulaire de Mornay sur Allier) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante de Mornay sur Allier) ; M. BABONNAUD (délégué titulaire de Nérondes) ; M. MILLEPIEDS (délégué titulaire de Neuilly en Dun) ; Mme MONTAILLE (déléguée titulaire de Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué titulaire d'Ourouer les Bourdelins) ; Mme BLANCHE-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précý) ; M. THELLIER (délégué suppléant de Sagonne) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. DUMAREST (délégué suppléant de Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire de Sévry) ; M. MECHIN (délégué titulaire de Torteron) ; Mme HANNEQUART (déléguée titulaire de Véreaux) ; Mme BECQ-GIRAUDON (déléguée suppléante de Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

ETAIENT PRESENTS NON-VOTANTS : M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; Mme LEROY (déléguée suppléant de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante de Mornay sur Allier) ; Mme BECQ-GIRAUDON (déléguée suppléante de Véreaux) ; M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val

de Loire) ; M. COURTILAT (directeur du Pays).

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire des Trois Provinces) ; M. WILLEME (délégué suppléant des Trois Provinces et délégué titulaire de Chaumont) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des Portes du Berry) ; Mme AUTIER (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise et délégué suppléant de Herry) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme SAVARY (déléguée suppléante d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; Mme SERGEANT (déléguée suppléante de Bengy sur Craon) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. CHARRIER (délégué titulaire de Givardon) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante de Mornay Berry) ; M. MAURICE (délégué suppléant de Neuvy le Barrois) ; Mme CAMUS (déléguée titulaire de Sagonne) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins).

N°1045/2022 : MISE EN PLACE DU TELETRAVAIL AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

Vu la délibération n°1038/2022 relatives aux lignes directrices de gestion pour la mandature en cours

Vu l'avis favorable du comité technique du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Cher, réuni le 27/06/2022

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

- approuve le protocole d'instauration du télétravail pour le personnel de l'établissement.
- mandate le président et le directeur pour sa mise en œuvre.

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 11 JUL. 2022

Le président,
Serge MECHIN



Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

12 JUL. 2022



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :

et de la publication le : 11 JUL. 2022
A La Guerche sur l'Aubois le :
Le président,



Date de la
convocation : 24/06/2022

Séance du 09 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le neuf juillet à neuf heures, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle des fêtes de Nérondes, sous la présidence de monsieur Serge MECHIN.

Délibération n°1046/2022
Objet : désignation d'un
délégué à la protection des
données

Présents à la séance : 54
Membres en exercice : 52
Votants : 49

ETAIENT PRESENTS :

Pour le conseil départemental : M. MECHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés : M. DUMAREST (délégué titulaire des Trois Provinces avec le pouvoir de M. GUIBLIN) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire des Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry avec le pouvoir de M. HURABIELLE) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. GILBERT (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du pays de Nérondes) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme MENARD (déléguée suppléante d'Argenvières) ; Mme VINCENT (déléguée suppléante d'Augy sur Aubois) ; M. SERVOIS (délégué titulaire de Beffes) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes avec le pouvoir de Mme GRESSIN) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. CHATEAU (délégué suppléant des Bertranges) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. PENARD (délégué titulaire de Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; M. LAIGNEL (déléguée titulaire de Croisy) ; Mme JEGOU (déléguée titulaire de Flavigny) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléant de Garigny) ; Mme CATHELAIN (déléguée suppléante de Givardon) ; M. DUCASTEL (délégué titulaire de La Guerche sur l'Aubois avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; M. CAQUINEAU (délégué titulaire de Mornay sur Allier) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante de Mornay sur Allier) ; M. BABONNAUD (délégué titulaire de Nérondes) ; M. MILLEPIEDS (délégué titulaire de Neuilly en Dun) ; Mme MONTOILLE (déléguée titulaire de Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué titulaire d'Orouer les Bourdelins) ; Mme BLANCHE-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précy) ; M. THELLIER (délégué suppléant de Sagonne) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. DUMAREST (délégué suppléant de Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire de Sévry) ; M. MECHIN (délégué titulaire de Torteron) ; Mme HANNEQUART (déléguée titulaire de Véreaux) ; Mme BECQ-GIRAUDON (déléguée suppléante de Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

ETAIENT PRESENTS NON-VOTANTS : M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; Mme LEROY (déléguée suppléant de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante de Mornay sur Allier) ; Mme BECQ-GIRAUDON (déléguée suppléante de Véreaux) ; M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val

de Loire) ; M. COURTILAT (directeur du Pays).

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire des Trois Provinces) ; M. WILLEME (délégué suppléant des Trois Provinces et délégué titulaire de Chaumont) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des Portes du Berry) ; Mme AUTIER (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise et délégué suppléant de Herry) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme SAVARY (déléguée suppléante d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; Mme SERGEANT (déléguée suppléante de Bengy sur Craon) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. CHARRIER (délégué titulaire de Givardon) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante de Mornay Berry) ; M. MAURICE (délégué suppléant de Neuvy le Barrois) ; Mme CAMUS (déléguée titulaire de Sagonne) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins).

N°1046/2022 : DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

Considérant la mise en application du RGPD

Le président rappelle la nécessité de désigner un délégué à la protection des données (DPO) auprès de la CNIL afin de piloter les démarches de mise en conformité, de consolider les relations de confiance avec les administrés et limiter les risques juridiques et d'image liés à une mauvaise utilisation des fichiers.

Après en avoir délibéré, et dans la mesure où le délégué peut être un agent de l'établissement sans que cette désignation interne n'empêche le syndicat de s'appuyer ponctuellement, et de façon complémentaire, sur l'expertise d'un prestataire externe, le comité syndical approuve, à l'unanimité, la désignation du directeur de l'établissement en tant que délégué à la protection des données.

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 11 JUIL. 2022

Le président,
Serge MECHIN



Depose
à la sous-Préfecture

le : 12 JUIL. 2022



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :

et de la publication le :
A La Guerche sur l'Aubois le :
Le président,



Date de la
convocation : 24/06/2022

Séance du 09 juillet 2022

Délibération n°1047/2022
Objet : avenant n°2 à la
convention pour la mise en
œuvre d'un partenariat
économique

L'an deux mil vingt-deux, le neuf juillet à neuf heures, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle des fêtes de Nérondes, sous la présidence de monsieur Serge MECHIN.

Présents à la séance : 54

Membres en exercice : 52

Votants : 49

ETAIENT PRESENTS :

Pour le conseil départemental : M. MECHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés : M. DUMAREST (délégué titulaire des Trois Provinces avec le pouvoir de M. GUIBLIN) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire des Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry avec le pouvoir de M. HURABIELLE) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. GILBERT (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du pays de Nérondes) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme MENARD (déléguée suppléante d'Argenvières) ; Mme VINCENT (déléguée suppléante d'Augy sur Aubois) ; M. SERVOIS (délégué titulaire de Beffes) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes avec le pouvoir de Mme GRESSIN) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. CHATEAU (délégué suppléant des Bertranges) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. PENARD (délégué titulaire de Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; M. LAIGNEL (déléguée titulaire de Croisy) ; Mme JEGOU (déléguée titulaire de Flavigny) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléant de Garigny) ; Mme CATHELAIN (déléguée suppléante de Givardon) ; M. DUCASTEL (délégué titulaire de La Guerche sur l'Aubois avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; M. CAQUINEAU (délégué titulaire de Mornay sur Allier) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante de Mornay sur Allier) ; M. BABONNAUD (délégué titulaire de Nérondes) ; M. MILLEPIEDS (délégué titulaire de Neuilly en Dun) ; Mme MONTAILLE (déléguée titulaire de Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué titulaire d'Ourouer les Bourdelins) ; Mme BLANCHE-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précy) ; M. THELLIER (délégué suppléant de Sagonne) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. DUMAREST (délégué suppléant de Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire de Sévry) ; M. MECHIN (délégué titulaire de Tarteron) ; Mme HANNEQUART (déléguée titulaire de Véreaux) ; Mme BECQ-GIRAUDON (déléguée suppléante de Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

ETAIENT PRESENTS NON-VOTANTS : M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; Mme LEROY (déléguée suppléant de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante de Mornay sur Allier) ; Mme BECQ-GIRAUDON (déléguée suppléante de Véreaux) ; M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val

de Loire) ; M. COURTILAT (directeur du Pays).

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire des Trois Provinces) ; M. WILLEME (délégué suppléant des Trois Provinces et délégué titulaire de Chaumont) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des Portes du Berry) ; Mme AUTIER (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise et délégué suppléant de Herry) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme SAVARY (déléguée suppléante d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; Mme SERGEANT (déléguée suppléante de Bengy sur Craon) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. CHARRIER (délégué titulaire de Givardon) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante de Mornay Berry) ; M. MAURICE (délégué suppléant de Neuvy le Barrois) ; Mme CAMUS (déléguée titulaire de Sagonne) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins).

N°1047/2022 : AVENANT N°2 A LA CONVENTION POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PARTENARIAT ECONOMIQUE

Vu les délibérations n°867/2018 et n°1007/2021

Considérant qu'il convient de proroger ladite convention, afin qu'elle se termine au 31 décembre 2022, afin de tenir compte des travaux d'élaboration du futur Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internalisation (dont le vote serait prévu en octobre 2022)

Considérant que le reste de la convention est sans changement

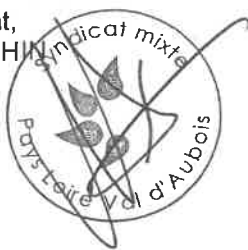
Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valide les contenus du projet d'avenant n°2 à la convention pour la mise en œuvre d'un partenariat économique,
- mandate le président pour toutes les démarches afférentes à ce dossier dont la signature dudit document.

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 11 JUL. 2022

Le président,
Serge MECHIN



Déposé
à la sous-Préfecture

le 12 JUL. 2022



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :

et de la publication le : 11 JUL. 2022
A La Guerche sur l'Aubois
Le président



Date de la
convocation : 24/06/2022

Séance du 09 juillet 2022

Délibération n°1048/2022
Objet : demande de retrait
du syndicat mixte de la
communauté de
communes des Bertranges

L'an deux mil vingt-deux, le neuf juillet à neuf heures, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle des fêtes de Nérondes, sous la présidence de monsieur Serge MECHIN.

Présents à la séance : 54
Membres en exercice : 52
Votants : 49

ETAIENT PRESENTS :

Pour le conseil départemental : M. MECHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés : M. DUMAREST (délégué titulaire des Trois Provinces avec le pouvoir de M. GUIBLIN) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire des Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry avec le pouvoir de M. HURABIELLE) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. GILBERT (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du pays de Nérondes) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme MENARD (déléguée suppléante d'Argenvières) ; Mme VINCENT (déléguée suppléante d'Augy sur Aubois) ; M. SERVOIS (délégué titulaire de Beffes) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes avec le pouvoir de Mme GRESSIN) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. CHATEAU (délégué suppléant des Bertranges) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. PENARD (délégué titulaire de Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; M. LAIGNEL (déléguée titulaire de Croisy) ; Mme JEGOU (déléguée titulaire de Flavigny) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléant de Garigny) ; Mme CATHELAIN (déléguée suppléante de Givardon) ; M. DUCASTEL (délégué titulaire de La Guerche sur l'Aubois avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; M. CAQUINEAU (délégué titulaire de Mornay sur Allier) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante de Mornay sur Allier) ; M. BABONNAUD (délégué titulaire de Nérondes) ; M. MILLEPIEDS (délégué titulaire de Neuilly en Dun) ; Mme MONTAILLE (déléguée titulaire de Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué titulaire d'Ourover les Bourdelins) ; Mme BLANCHE-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précy) ; M. THELLIER (délégué suppléant de Sagonne) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. DUMAREST (délégué suppléant de Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire de Sévry) ; M. MECHIN (délégué titulaire de Torteron) ; Mme HANNEQUART (déléguée titulaire de Véreaux) ; Mme BECQ-GIRAUDON (déléguée suppléante de Véreaux) .

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

ETAIENT PRESENTS NON-VOTANTS : M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; Mme LEROY (déléguée suppléant de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante de Mornay sur Allier) ; Mme BECQ-GIRAUDON (déléguée suppléante de Véreaux) ; M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val

de Loire) ; M. COURTILAT (directeur du Pays).

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire des Trois Provinces) ; M. WILLEME (délégué suppléant des Trois Provinces et délégué titulaire de Chaumont) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des Portes du Berry) ; Mme AUTIER (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise et délégué suppléant de Herry) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme SAVARY (déléguée suppléante d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; Mme SERGEANT (déléguée suppléante de Bengy sur Craon) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. CHARRIER (délégué titulaire de Givardon) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante de Mornay Berry) ; M. MAURICE (délégué suppléant de Neuvy le Barrois) ; Mme CAMUS (déléguée titulaire de Sagonne) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins).

N°1048/2022 : DEMANDE DE RETRAIT DU SYNDICAT MIXTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BERTRANGES

Vu la délibération du conseil communautaire des Bertranges en date du 20/05/2021, demandant à l'unanimité, son retrait du syndicat mixte, et communiquée le 22/06/2021

Vu le courrier du Pays Loire Val d'Aubois adressé à cette intercommunalité le 15/10/2021, l'invitant à se conformer à l'article L.5211-39-2 du CGCT dans le cadre de sa démarche

Vu la note d'incidence relative à la demande de retrait de la communauté des Bertranges telle qu'adressée au Pays Loire Val d'Aubois le 03/06/2022

Entendu le rapport du président

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

- Accepte la sortie de la communauté de communes des Bertranges du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois, ainsi que la modification du titre 1 et de l'article 1 des statuts de l'établissement.

- Conditionne l'effectivité de ce retrait au versement de la soulte des emprunts conformément à la note d'incidence rédigée par la communauté de communes de Bertranges.

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 11 JUL. 2022

Le président,
Serge MECHIN



Déposé
à la sous-Préfecture

le 12 JUL. 2022



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :

et de la publication le : 11 JUL. 2022
A La Guerche sur l'Aubois le :
Le président



Date de la
convocation : 24/06/2022

Séance du 09 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le neuf juillet à neuf heures, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle des fêtes de Nérondes, sous la présidence de monsieur Serge MECHIN.

Délibération n°1049/2022

Objet : approbation du
Schéma de Cohérence
Territoriale (SCoT)

Présents à la séance : 54

Membres en exercice : 14

Votants : 14

ETAIENT PRESENTS :

Pour le conseil départemental : M. MECHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés : M. DUMAREST (délégué titulaire des Trois Provinces avec le pouvoir de M. GUIBLIN) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire des Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry avec le pouvoir de M. HURABIELLE) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. GILBERT (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du pays de Nérondes) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme MENARD (déléguée suppléante d'Argenvières) ; Mme VINCENT (déléguée suppléante d'Augy sur Aubois) ; M. SERVOIS (délégué titulaire de Beffes) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes avec le pouvoir de Mme GRESSIN) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. CHATEAU (délégué suppléant des Bertranges) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. PENARD (délégué titulaire de Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; M. LAIGNEL (déléguée titulaire de Croisy) ; Mme JEGOU (déléguée titulaire de Flavigny) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléant de Garigny) ; Mme CATHELAIN (déléguée suppléante de Givardon) ; M. DUCASTEL (délégué titulaire de La Guerche sur l'Aubois avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; M. CAQUINEAU (délégué titulaire de Mornay sur Allier) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante de Mornay sur Allier) ; M. BABONNAUD (délégué titulaire de Nérondes) ; M. MILLEPIEDS (délégué titulaire de Neuilly en Dun) ; Mme MONTOILLE (déléguée titulaire de Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué titulaire d'Ourouer les Bourdelins) ; Mme BLANCHE-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précy) ; M. THELLIER (délégué suppléant de Sagonne) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. DUMAREST (délégué suppléant de Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire de Sévry) ; M. MECHIN (délégué titulaire de Torteron) ; Mme HANNEQUART (déléguée titulaire de Véreaux) ; Mme BECQ-GIRAUDON (déléguée suppléante de Véreaux).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

ETAIENT PRESENTS NON-VOTANTS : M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; Mme LEROY (déléguée suppléant de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante de Mornay sur Allier) ; Mme BECQ-GIRAUDON (déléguée suppléante de Véreaux) ; M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val

de Loire) ; M. COURTILAT (directeur du Pays).

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire des Trois Provinces) ; M. WILLEME (délégué suppléant des Trois Provinces et délégué titulaire de Chaumont) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des Portes du Berry) ; Mme AUTIER (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise et délégué suppléant de Herry) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme SAVARY (déléguée suppléante d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; Mme SERGEANT (déléguée suppléante de Bengy sur Craon) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. CHARRIER (délégué titulaire de Givardon) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante de Mornay Berry) ; M. MAURICE (délégué suppléant de Neuvy le Barrois) ; Mme CAMUS (déléguée titulaire de Sagonne) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins).

N°1049/2022 : APPROBATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT)

Vu l'arrêté préfectoral en date du 16 juin 1986 portant création du Syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois

Vu les arrêtés préfectoraux n°2016-1-0212 du 3 mars 2016 et n°2016-1-0834 du 13 juillet 2016

Vu l'arrêté préfectoral n°2017-1-0186 en date du 14 mars 2017 portant fixation du périmètre du SCoT

Vu la délibération n°812/2017 en date du 18 mars 2017 prescrivant l'élaboration du SCoT

Vu la délibération n°913/2019 en date du 23 octobre 2019 relative au projet d'aménagement et de développement durables

Vu la délibération n°994/2021 en date du 31 mars 2021 arrêtant le projet de SCoT et tirant le bilan de la concertation du public

Vu les avis des personnes publiques associées

Vu l'avis de l'autorité environnementale en date du 3 décembre 2021

Vu le rapport d'enquête publique et les conclusions motivées de la commission d'enquête

Vu l'avis favorable de la commission d'enquête

Vu les modifications apportées au projet de SCoT afin de tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées et des observations formulées durant l'enquête publique

▪ Considérant les documents constitutifs du SCoT :

- rapport de présentation avec le tome 1 (diagnostic territorial, état initial de l'environnement) et le tome 2 (justifications, articulations, évaluation environnementale, suivi)
- projet d'aménagement et de développement durables
- document d'orientations et d'objectifs

▪ Considérant la qualité et l'organisation du projet de territoire à l'horizon 2040 orienté sur les axes stratégiques suivants et leurs déclinaisons :

Axe 1 – Un territoire de solidarité gage de cohérence sociale et spatiale

Objectif 1.1 – Conforter une armature territoriale structurée en quatre niveaux de polarités qui renforce l'organisation, le fonctionnement et l'attractivité du territoire

Objectif 1.2 – Organiser la mobilité en s'appuyant sur l'armature territoriale et les infrastructures de transports, et capitaliser sur les complémentarités urbain-rural

Objectif 1.3 – Equilibrer le développement démographique pour conforter l'armature territoriale

Objectif 1.4 – Proposer une offre de logements adaptée à l'objectif de lutte contre l'étalement urbain et à l'ambition démographique du territoire

Objectif 1.5 – Assurer le maintien de l'offre en équipements et services

Objectif 1.6 – Promouvoir un développement commerciale équilibré, en valorisant les polarités et leurs centralités

Objectif 1.7 – Modérer la consommation d'espace et lutter contre l'artificialisation des sols

Objectif 1.8 – Conforter l'armature des espaces naturels, agricoles, forestiers et les paysages

Axe 2 – Valoriser les ressources locales pour développer les activités et l'emploi

Objectif 2.1 – Soutenir et valoriser les grandes filières productives du territoire

Objectif 2.2 – Conforter l'économie présentielle et touristique

Objectif 2.3 – Capitaliser sur les infrastructures de communication
 Objectif 2.4 – Accompagner les mutations des filières locales et promouvoir le développement de la croissance verte et de l'économie circulaire
 Objectif 2.5 – Valoriser les espaces et activités agricoles et forestières
 Objectif 2.6 – Faciliter le développement des activités agricoles et forestières en matière de politiques d'aménagement
 Objectif 2.7 – Anticiper les besoins d'aménagement et de renouvellement des secteurs à vocation économique
 Objectif 2.8 – Optimiser la qualité des espaces économiques
 Objectif 2.9 – Faire du paysage la pierre angulaire de la politique du Pays
 Objectif 2.10 – Accompagner les paysages de la transition énergétique

Axe 3 – Un territoire attractif

Objectif 3.1 – Revitaliser les centres-bourgs
 Objectif 3.2 – Garantir un développement urbain compatible avec les qualités paysagères du territoire
 Objectif 3.3 – Valoriser les paysages comme ressource pour le développement local et le tourisme
 Objectif 3.4 – Préserver l'armature écologique du territoire
 Objectif 3.5 – Préserver la ressource en eau sous toute ses formes
 Objectif 3.6 – Contribuer à la transition énergétique et adapter le territoire au changement climatique
 Objectif 3.7 – Prendre en compte les risques et les nuisances dans le développement urbain
 Objectif 3.8 – Découvrir les paysages du Pays Loire Val d'Aubois
 Objectif 3.9 – Pérenniser les sites

La stratégie du PADD est traduite dans cette même logique par le biais des prescriptions et des recommandations fixées dans le DOO

▪ Considérant que le projet de SCoT a été soumis à l'avis :

- des personnes publiques associées, selon l'article L.143-20 du code de l'urbanisme

L'Etat a rendu un avis favorable assorti des réserves suivantes :

- Fixer un objectif minimal de réalisation de logement dans l'enveloppe urbaine (60% par exemple)
- Proposer des indicateurs de suivi à des échelles infra-territoriales
- Inscrire un objectif de mobilisation des friches afin de réduire le besoin de foncier économique en extension
- Identifier explicitement les espaces naturels protégés et les sites Natura 2000 devant faire l'objet de mesure de préservation dans les documents d'urbanisme
- Déterminer les modalités de protection des espaces nécessaires au maintien de la biodiversité ou la remise en état des continuités écologiques
- Privilégier l'implantation des installations photovoltaïques au sol sur des terrains déjà artificialisés ou autres terrains sans vocation agricole
- Améliorer la prise en compte du PGRI en identifiant des indicateurs de suivi

La Région Centre-Val de Loire a rendu un avis favorable assorti d'observations portant sur :

- Le scénario démographique (prise en compte d'un scénario proactif pour freiner la baisse tendancielle) ;
- L'armature territoriale et les coopérations (notamment sous l'angle du développement commercial et économique) ;
- L'habitat et le logement (en soulignant l'enjeu de la mobilisation du parc des logements vacants) ;
- Le développement économique (en particulier la définition d'un projet économique partagé entre les intercommunalités) ;
- L'artificialisation des sols et la consommation foncière (en insistant sur la réduction des besoins fonciers pour tendre vers le ZAN) ;
- Le développement touristique (itinérance à vélo, structuration de l'offre) ;
- L'agriculture (mise en place d'un projet alimentaire de territoire) ;
- Le paysage et la biodiversité (tous les projets d'aménagement ne doivent pas avoir d'impact négatif sur les continuités écologiques) ;
- La mobilité ;
- La transition énergétique (problématiques de réduction des consommations énergétiques, de production et de stockage des énergies renouvelables) ;
- L'économie circulaire et les déchets.

Le département du Cher a rendu un avis favorable avec quelques observations relatives à l'eau (assainissement, captage AEP, PPRI...).

La chambre d'agriculture du Cher a rendu un avis favorable sous les réserves suivantes :

- Installation de centrales photovoltaïques sur des terrains non exploités par l'agriculture départementale ;
- Limitation de la consommation des espaces agricoles notamment au regard des besoins pour le développement économique.

Trois communautés de communes et sept communes du territoire ont rendu un avis favorable sur le projet de SCoT arrêté. Seule la commune de Bengy sur Craon a rendu un avis négatif aux motifs que les prescriptions n°9 et n°18 contrevenaient à ses intérêts essentiels.

Le syndicat mixte du SCoT du Pays Berry Saint Amandois a rendu un avis favorable

(évoquant des problématiques d'aménagement et de développement durables partagées).

Le syndicat mixte du SCoT du grand Nevers a rendu un avis défavorable aux motifs suivants :

- o Minimisation de l'influence de l'agglomération de Nevers ;
- o Scénario démographique inadapté comme les besoins en foncier (décroissance à privilégier) ;
- o Evaluation environnementale insuffisante ;
- o DOO faiblement prescriptif ;
- o Non-respect de dispositions du code de l'urbanisme ainsi que du SRADDET.

Le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Ile-de-France et du Centre-Val de Loire a rendu un avis favorable.

La commission locale de l'eau du SAGE Yèvre-Auron a rendu un avis favorable après analyse sur le projet de SCoT arrêté.

- de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale conformément à l'article R. 104-21-2 du code de l'urbanisme

La MRAe Centre-Val de Loire, dans son avis n°2021-3387 en date du 3 décembre 2021, recommande principalement de :

- o Reprendre le choix du scénario de développement en cohérence avec la situation du territoire, dans un objectif de sobriété foncière contribuant à la réalisation des objectifs régionaux et nationaux ;
- o Reconsidérer la place des mobilités actives dans le schéma en vue à la fois d'améliorer la santé publique et la qualité de vie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire ;
- o Privilégier les secteurs déjà artificialisés pour l'installation de projets photovoltaïques au sol afin de permettre le maintien d'une activité agricole diversifiée sur le territoire.

▪ Considérant l'avis des personnes publiques associées, selon l'article L.143-21 du code de l'urbanisme, conformément à la requête adressée au préfet du Cher par la commune de Bengy sur Craon

La commission départementale de conciliation en matière de documents d'urbanisme s'est prononcée sur les demandes de modifications présentées par la commune de Bengy sur Craon, lors de sa délibération du 3 juin 2021, à savoir :

- la prescription n°9 du DOO en portant l'évolution de la croissance démographique sur la communauté de communes du pays de Néronde de 0,13% à 0,25%/an ;
- la prescription n°18 du DOO en portant l'évaluation des besoins fonciers de la communauté de communes du pays de Néronde pour la période 2020-2040 de 41 ha à 79 ha pour l'habitat, et de 12 ha à 30 ha pour les activités économiques.

En application des articles R.132-16 à 19 du code de l'urbanisme, la CCDU s'est réunie le 28 juin 2021 en séance plénière pour examiner cette demande et remettre un avis au préfet du Cher. Elle a rendu à l'unanimité un avis défavorable aux modifications demandées par la commune de Bengy sur Craon au sujet des deux prescriptions visées dans le SCoT.

Par courrier en date du 16 août 2021, le préfet du Cher a confirmé cet avis négatif et invité la commune à « maintenir un échange et une collaboration constructifs avec le syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois, dans un souci de cohérence et d'efficacité de l'action des collectivités au bénéfice de ce territoire. »

▪ Considérant le projet de SCoT arrêté a été soumis à enquête publique, du 11 janvier 2022 au 11 février 2022, soit pendant 32 jours, selon les modalités fixées par arrêté du président n°2021-01 en date du 13 décembre 2021, consécutivement à la décision du tribunal administratif d'Orléans n°E21000106/45 en date du 17 septembre 2021 désignant une commission d'enquête composée de trois commissaires enquêteurs.

Les contributions du public ont été effectuées par le biais :

- des registres pour deux d'entre elles ;
- de 4 courriers doublés par courriels ;
- de 2 courriers non doublés ;
- de 3 courriels non doublés.

Le syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois a répondu de manière circonstanciée et détaillée à chacune des contributions exprimées par trois élus locaux, une entreprise, deux particuliers et quatre associations ainsi que par les membres de la commission d'enquête.

La commission d'enquête a rendu son rapport d'enquête et ses conclusions le 11 mars 2022. La commission d'enquête a émis un avis favorable au projet de SCoT du Pays Loire Val d'Aubois. Les documents de l'enquête publique (rapport, annexes et

conclusion) sont mis à la disposition du public depuis le 18 mars 2022 :

- au siège social du syndicat mixte : La Tuilerie, 27 rue du lieutenant Petit, 18150 La Guerche sur l'Aubois, sous la forme d'un dossier papier ;
- à cette page du site internet du Pays Loire Val d'Aubois, en mode téléchargement : <https://www.paysloirevaldaubois.fr/pages/scot/>

▪ Considérant l'ensemble des modifications apportées au SCoT, telles que retranscrites dans le document joint en annexe à la présente délibération, que le syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois propose de prendre en compte aux titres des avis exprimés par les PPA, la MRAE ainsi que les personnes morales et privées lors de l'enquête publique, sans pour autant en modifier l'économie générale, ni les orientations et les grands équilibres du projet tel qu'arrêté le 31 mars 2021

Le président précise au comité qu'il s'agit de l'aboutissement de cinq années de travail, marquées par la recherche d'un équilibre jamais démenti en faveur d'un aménagement structurant du territoire rural. Fruit d'un large consensus, le SCoT qui propose un projet de territoire à 20 ans, permettra de lever la règle de l'urbanisation limitée qui s'impose encore aux documents d'urbanisme, à défaut d'un schéma exécutoire.

Le président précise que le SCoT deviendra exécutoire deux mois après sa transmission au préfet, à moins que dans ce délai, le préfet ne demande des modifications par courrier motivé.

Le SCoT rural du Pays Loire Val d'Aubois fera l'objet d'une évaluation six ans après son approbation, conduisant soit à son maintien en l'état soit à sa révision partielle ou complète. Le président rappelle toutefois la possibilité offerte aux élus de mobiliser autant que de besoin des dispositifs complémentaires (DUP, déclaration de projet en référence aux articles L.143-44 à L.143-50 du code de l'urbanisme) pour faire face à des aménagements et des développements d'envergure.

Les indicateurs de suivi prévus à cet effet, seront tenus à jour régulièrement de manière à suivre les évolutions du territoire.

Après en avoir délibéré à :

- 13 voix pour
- 1 voix contre
- 0 abstention

Le comité syndical :

- approuve les modifications apportées au projet de SCOT (faisant suite aux remarques des PPA, aux observations du public et de la commission d'enquête), recensées en annexe de la délibération ;
- approuve le SCoT tel qu'annexé à la présente délibération ;
- autorise le président ou son représentant légal, conformément à l'article L.122-11 du code de l'urbanisme à transmettre le SCoT rural du Pays Loire Val d'Aubois au préfet, à la Région, au Département et aux organismes mentionnés à l'article L.121-4 ainsi qu'aux associations et organismes qui en feraient la demande ;
- charge le président de mettre à la disposition du public le SCoT approuvé à la fois au siège de l'établissement public ainsi qu'en téléchargement à la page suivante de son site internet : <https://www.paysloirevaldaubois.fr/pages/scot/>, durant la validité du schéma, conformément à l'article L.122-13 du code de l'urbanisme ;
- charge le président des mesures de publicité de cette décision.

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 11 JUL. 2022

Le président,
Serge MECHIN

Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :
et de la publication le :
A La Guerche sur l'Aubois le :
Le président.



Dépose
à sous-Préfecture

12 JUL. 2022



Date de la
convocation : 24/06/2022

Séance 09 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le neuf juillet à neuf heures, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle des fêtes de Nérondes, sous la présidence de monsieur Serge MECHIN.

Délibération n°1050/2022
Objet : limites tarifaires et
taux de la taxe de séjour
en 2023

Présents à la séance : 54

Membres en exercice : 14

Votants : 14

ETAIENT PRESENTS :

Pour le conseil départemental : M. MECHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois).

Pour les communautés : M. DUMAREST (délégué titulaire des Trois Provinces avec le pouvoir de M. GUIBLIN) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire des Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry avec le pouvoir de M. HURABIELLE) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. GILBERT (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du pays de Nérondes) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme MENARD (déléguée suppléante d'Argenvières) ; Mme VINCENT (déléguée suppléante d'Augy sur Aubois) ; M. SERVOIS (délégué titulaire de Beffes) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes avec le pouvoir de Mme GRESSIN) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. CHATEAU (délégué suppléant des Bertranges) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. PENARD (délégué titulaire de Cornusse) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; M. LAIGNEL (déléguée titulaire de Croisy) ; Mme JEGOU (déléguée titulaire de Flavigny) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléant de Garigny) ; Mme CATHELAIN (déléguée suppléante de Givardon) ; M. DUCASTEL (délégué titulaire de La Guerche sur l'Aubois avec le pouvoir de Mme de BARTILLAT) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; M. CAQUINEAU (délégué titulaire de Mornay sur Allier) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante de Mornay sur Allier) ; M. BABONNAUD (délégué titulaire de Nérondes) ; M. MILLEPIEDS (délégué titulaire de Neuilly en Dun) ; Mme MONTOLLE (déléguée titulaire de Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué titulaire d'Ourouer les Bourdelins) ; Mme BLANCHE-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précy) ; M. THELLIER (délégué suppléant de Sagonne) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. DUMAREST (délégué suppléant de Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire de Sévry) ; M. MECHIN (délégué titulaire de Torteron) ; Mme HANNEQUART (déléguée titulaire de Véreaux) ; Mme BECQ-GIRAUDON (déléguée suppléante de Véreaux) .

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire).

ETAIENT PRESENTS NON-VOTANTS : M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; Mme TORASSO (déléguée suppléante du pays de Nérondes) ; Mme LEROY (déléguée suppléant de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante de Mornay sur Allier) ; Mme BECQ-GIRAUDON (déléguée suppléante de Véreaux) ; M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val

de Loire) ; M. COURTILAT (directeur du Pays).

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire des Trois Provinces) ; M. WILLEME (délégué suppléant des Trois Provinces et délégué titulaire de Chaumont) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des Portes du Berry) ; Mme AUTIER (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise et délégué suppléant de Herry) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme SAVARY (déléguée suppléante d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; Mme SERGEANT (déléguée suppléante de Bengy sur Craon) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. CHARRIER (délégué titulaire de Givardon) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante de Mornay Berry) ; M. MAURICE (délégué suppléant de Neuvy le Barrois) ; Mme CAMUS (déléguée titulaire de Sagonne) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins).

N°1050/2022 : LIMITES TARIFAIRES ET TAUX DE LA TAXE DE SEJOUR EN 2023

Vu les délibérations n°911/2019, n°915/2019, n°965/2020

Considérant l'article L.2330-30 du CGCT dans sa version issue de la loi de finances rectificatives pour 2016, qui prévoit qu'à compter de la deuxième année d'application de la taxe de séjour, les limites tarifaires sont « revalorisées chaque année dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation (hors tabac) de l'avant dernière année. »

Le président indique qu'il y a lieu d'adopter un barème tarifaire conforme avec le barème officiel national de la taxe de séjour

Après en avoir délibéré, le comité syndical adopte à l'unanimité les tarifs et taux de la taxe de séjour pour l'année 2023 sur le Pays Loire Val d'Aubois et la destination touristique Loire en Berry® dans les conditions suivantes :

Nature et classement de l'hébergement	Tarifs proposés par le Pays Loire Val d'Aubois	Tarifs incluant la taxe additionnelle départementale	Barème applicable en 2023	
			Tarif plancher	Tarif plafond
Palaces	0,70 €	0,77 €	0,70 €	4,30 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles Résidences de tourisme 5 étoiles Meublés de tourisme 5 étoiles	0,70 €	0,77 €	0,70 €	3,10 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles Résidences de tourisme 4 étoiles Meublés de tourisme 4 étoiles	0,70 €	0,77 €	0,70 €	2,40 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles Résidences de tourisme 3 étoiles Meublés de tourisme 3 étoiles	0,60 €	0,66 €	0,50 €	1,50 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles Résidences de tourisme 2 étoiles Meublés de tourisme 2 étoiles Villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,40 €	0,44 €	0,30 €	0,90 €
Hôtels de tourisme 1 étoile Résidences de tourisme 1 étoile Meublés de tourisme 1 étoile Villages de vacances 1-2-3 étoiles Chambres d'hôte Auberges collectives	0,30 €	0,33 €	0,20 €	0,80 €

Nature et classement de l'hébergement	Tarifs proposés par le Pays Loire Val d'Aubois	Tarifs incluant la taxe additionnelle départementale	Barème applicable en 2023	
			Tarif plancher	Tarif plafond
Terrains de camping et terrains de caravanage 3, 4 et 5 étoiles Emplacements dans les aires de camping-car et les parcs de stationnement touristique par tranche de 24 heures	0,30 €	0,33 €	0,20 €	0,60 €
Terrains de camping et terrains de caravanage 1 et 2 étoiles et NC Ports de plaisance	0,20 €	0,22 €	0,20 €	

Tout hébergement sans classement ou en attente de classement à l'exception des hébergements de plein air	Taux de la taxe de séjour proposé sur le Pays Loire Val d'Aubois	Taux mini	Taux maxi
	2%	1%	5%

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 11 JUL. 2022

Le président,
Serge MECHIN



Depose
à la sous-Préfecture

12 JUL. 2022



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :
et de la publication le :
A La Guerche sur l'Aubois le :
Le président,

